

# BURES LES MONTS

Depuis notre décision de la mise en place de la commune nouvelle de Souleuvre en Bocage, Bures les Monts devient une commune déléguée parmi les 20 communes depuis le 1er janvier 2016. Une permanence hebdomadaire de la Mairie est assurée comme auparavant. Une dotation annuelle est attribuée à chaque commune pour assurer les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci (repas des anciens, commémorations, subvention aux associations locales...) Cette dotation s'élève à 12 000€.

## ETAT-CIVIL

### Naissances

Nino PÉPIN le 08/01/2015  
Liana GILLOT le 18/01/2015  
Tom LESAULNIER le 15/03/2015  
Malo PERRON le 21/08/2015  
Lola LOUINEAU le 02/06/2016  
Hugo LAGNEL le 22/07/2016

### Décès

Monique BERNARD le 06/10/2015  
Albert MOMPLÉ le 18/03/2016  
Jacques LARGNIER le 09/09/2016  
Bernard Bodin le 17/10/2016

### Mariages

BENOIT Jérôme et LALANDE Jennifer le 19/12/2015  
LOUINEAU Nicolas et MARIE Justine le 14/05/2016  
LEROUGET Wilfried et JEANNE Sandrine le 11/06/2016

## NOS TROIS ASSOCIATIONS

- Comité d'animation
- Club des aînés
- Association des chasseurs



## L'ETANG DU CHATEAU

Nous avons toujours une plante invasive dans l'étang, le myriophylle du Brésil, qui nous donne beaucoup de soucis. La seule façon autorisée pour s'en débarrasser est l'arrachage manuel, ce qui implique que l'étang soit vide. Nous espérons pouvoir le remettre en eau au printemps prochain, sans aucune certitude.

Cette année une équipe du collège agricole de Vire, classe environnement, est venue une journée pour l'arrachage manuel. Ce travail fait parti de leur formation puisqu'ils ont des chantiers à réaliser sur le terrain. Le transport des élèves a été pris en charge par Souleuvre en Bocage.



## RECOMPOSITION BOCAGERE

Depuis plusieurs années, un plan de reconstitution des haies bocagères est proposé à ceux qui le souhaitent. Les plants et la mise en place sont pris en charge par la commune, seules les clôtures de protections sont fournies et sont à mettre en place par vous-même. Pour ceux qui sont intéressés veuillez vous adresser à la mairie.



## URBANISME

Le bureau d'étude du PLU (plan local urbanisation) nous a demandé de répertorier tous les bâtiments agricoles susceptibles d'être réhabilités. Après étude, selon différents critères, le bureau d'étude nous a fait une proposition pour dix bâtiments. Nous avons donné un avis favorable pour ces bâtisses. Bien entendu sous réserve de l'évolution du PLU (réseaux, épandages, service incendie....).

## LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Location de la salle : 50€ pour les habitants de Bures Les Monts et 80€ pour les habitants extérieurs.

Pour la réservation joindre Mr Mickael LOUINEAU au 06 50 56 91 57 l'après-midi de préférence.

# LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL COMMUNAL

## 30 MARS 2016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Mr le Maire délégué donne lecture du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

### Section de fonctionnement

. résultats reportés	60 310,23
. dépenses de l'exercice	73 715,25
. recettes de l'exercice	101 022,43
. résultat de l'exercice	27 307,18
. résultat de clôture 2015	87 617,41

### Section d'investissement

. résultat de clôture 2014	-14 679,67
. dépenses de l'exercice	21 472,69
. recettes de l'exercice	19 818,67
. résultat de l'exercice	-1 654,02
. résultat de clôture 2015	-16 333,69

### Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement	10 132,00
. Solde	-10 132,00

Le conseil communal donne un avis favorable

## COURSES CYCLISTES

Mr le Maire délégué fait part de l'organisation de deux courses cyclistes

- Union Cycliste de Landelles et Coupigny le 05 mai 2016
- Défi de la Pierre Percée le 25 juin 2016

## TRAVAUX SYNDICAT DES BRUYERES

Mr le Maire informe que des travaux de réfection des canalisations d'eau vont avoir lieu sur la commune. Les travaux seront exécutés le long des différentes routes. Le conseil donne un avis favorable.

## DIVERS

Syndicat Scolaire de Campeaux : Suite à la diminution des effectifs, il est prévu la fermeture d'une classe ; suivant les dernières informations un comptage sera effectué à la rentrée de septembre.

Eglise : le conseil communal souhaite que soient programmés différents travaux dans l'église : électricité très vétuste, captage des gouttières, réfection des plâtres. Le conseil communal demande de réaliser des devis afin de les présenter à la commune nouvelle.

Internet : Suite à des problèmes d'internet, la commune a fait l'acquisition d'une LiveBox auprès de l'opérateur ORANGE.

Cheminée : Les travaux de cheminée de la Mairie viennent d'être effectués par les entreprises LECANU et BARBIER.

## 01 JUILLET 2016 : PLU SOULEUVRE EN BOCAGE

Le conseil communal souhaite répartir les futures constructions 50 % sur le Jardin et 50 % la Terrière

Par ailleurs pour le relevé du bâti le conseil opte pour un avis favorable à :

N° 05 ZD 78 Le douitier	N° 09 ZI 103 le grand champ
N° 06 ZE 49 la cour de bas	N° 09 bis ZI 102 le grand champ
N° 08 ZI 60 le cimetière	N°10 ZH 30 la rivière

N° 12 ZI 119 le jardin

N° 13 ZI 119 le jardin

N° 14 ZI 116 le jardin

N° 15 ZI 50 le jardin

### **SUBVENTIONS LOCALES**

Les amis du monument 15 €

Téléthon 80 €

Comité d'animation de Bures 50 €

### **DIVERS**

Dans l'attente des travaux de l'aménagement de l'étang à l'automne prévoir le captage des gouttières de l'église afin de l'assainir.

### **07 NOVEMBRE 2016 : PLAN DES HAIES SUR LA COMMUNE**

Mr le Maire délégué présente le plan des haies sur la commune qui sont à préserver pour le PLU. Une mise à jour est représentée sur la carte.

### **CARTOGRAPHIE DES ZONES URBANISABLES**

Pour la cartographie des zonages urbanisables pour le PLU et suite à la proposition du bureau d'étude, le conseil propose de rajouter au jardin et à la terrière les CU déjà acceptés et demande une révision du plan auprès du bureau d'étude en les incluant et en arrivant aux 8 logements initialement prévus au lieu des deux proposés. Par ailleurs le conseil demande une vérification par rapport aux zones inondables et aux zones d'épandages.

### **COURRIERS ACHATS TERRAINS**

Monsieur le Maire délégué donne lecture des courriers de Mr et Mme BERGIA Mauro ainsi que celui de Mr et Mme HARIVEL Joël qui proposent l'acquisition de terrain

Pour Mr et Mme BERGIA achat du terrain bordant leur propriété

Pour Mr et Mme HARIVEL achat d'une partie du chemin Hydraulique séparant leur exploitation.

Le Conseil donne un avis favorable.

### **REPAS DES ANCIENS**

Mr le Maire propose qu'à l'occasion du repas des anciens soient invités les personnes de 65 ans et plus :

S'ils ne sont pas inscrits sur la liste électorale mais que leur conjoint soit invité ou s'ils sont en résidence principale et non-inscrits sur la liste électorale.

Le Conseil approuve cette décision.

### **PROJET EN COURS**

- Aménagement du sentier piéton autour de l'étang
- replanter et clôturer le cimetière.
- Ceci est programmé au printemps 2017.



### **PROJET FUTUR PROPOSÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL**

- Aménagement d'une mairie aux normes ADAP avec accès handicapés,
- réfection de la toiture du logement du château
- Fenêtres du bâtiment de la Mairie
- mise aux normes électriques de l'église